



Le taux annuel d'inflation en hausse de 3.2% à 3.7%

Au mois de juillet 2023, l'indice des prix à la consommation national, calculé par le STATEC, recule de 0.5% par rapport au mois précédent. Comme chaque année, ce repli s'explique par les réductions de prix offertes à l'occasion des soldes d'été. Les produits pétroliers gagnent 0.3% en un mois. En neutralisant les variations dues aux soldes et en excluant les produits pétroliers, les prix des autres biens et services progressent de 0.4%.

Certaines rubriques affichent de fortes baisses de prix en juillet en raison des soldes d'été. Ainsi, les prix de la division « articles d'habillement et chaussures » cèdent 11.5%. Dans une moindre mesure, les soldes influencent également d'autres rubriques, comme l'ameublement (-3.1%) et les articles de ménage en textile (-2.4%). Ces baisses seront en général neutralisées le mois prochain, les indices de ces biens reviendront alors à leur niveau d'avant-soldes.

Les voyages à forfait impactent le résultat mensuel de juillet le plus à la hausse. Avec le début des vacances scolaires, les prix des voyages augmentent de 17.8% en un mois. Le transport de personnes par air augmente de 18.3% par rapport au mois précédent.

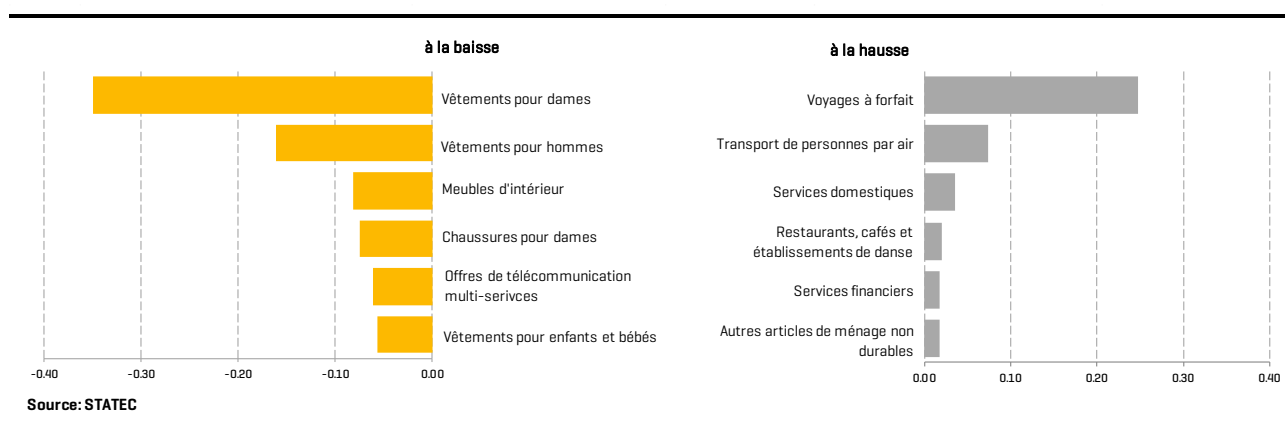
Le retournement de tendance des prix des produits pétroliers amorcé en juin se confirme ce mois-ci. En effet, pour le deuxième mois consécutif les prix des produits dérivés de l'or noir sont orientés à la hausse. En juillet, un passage à la pompe coûte 1.3% de plus pour le diesel, tandis que le prix de l'essence baisse de 1.2%. La facture s'alourdit de 2.1% par rapport au mois précédent pour les ménages qui ont rempli leur cuve à mazout. Malgré cette légère reprise, les prix des produits pétroliers demeurent néanmoins inférieurs de 12.8% comparés au même mois de l'année passée.

Les prix de l'alimentation perdent 0.1% par rapport à juin 2023. Il s'agit de la première baisse mensuelle depuis septembre 2021. Les plus fortes baisses ont été constatées pour le poisson frais (-4.7%), les légumes frais (-3.8%), les fruits frais (-2.4%) et l'huile d'olive (-2.3%). Du côté des hausses, les pommes de terre (+4.2%), la confiserie (+1.8%) et le chocolat (+1.2%) se démarquent. En comparaison annuelle, les prix alimentaires dans leur ensemble sont supérieurs de 10.4%.

L'inflation est dopée par une hausse des prix des services domestiques, qui gagnent 2.5% en juillet. Cette série se base sur un fichier administratif reprenant les salaires des personnes en charge des travaux ménagers dans des ménages privés. Les données sont intégrées dans l'indice des prix à la consommation avec trois mois de retard, donc cette hausse résulte de l'application de la tranche indiciaire au mois d'avril 2023. Des hausses ont aussi été relevées en juillet pour le secteur de l'horeca (+0.4%) et les services financiers (+1.2%).

Le taux annuel d'inflation se fixe à 3.7% contre 3.2% un mois plus tôt. Le taux annuel d'inflation sous-jacent gagne 0.2 point de pourcentage et s'établit à 4.9% en juillet. L'indice général du mois de juillet exprimé en base 100 en 2015 se chiffre à 119.91 points. La moyenne semestrielle de l'indice rattaché à la base 1.1.1948 passe de 980.22 à 984.78 points. La prochaine indexation sera déclenchée lorsque la valeur de 988.75 sera atteinte.

GRAPHIQUE 1 : LES PRINCIPALES CONTRIBUTIONS MENSUELLES (EN POINTS DE POURCENTAGE)



Note : Les positions représentées dans les graphiques sont celles ayant eu le plus d'influence sur l'évolution mensuelle de l'indice général. Ces contributions résultent de l'évolution mensuelle des prix mais aussi du poids de chaque position au sein du panier de biens et services. La somme des contributions individuelles de toutes les positions du panier correspond à l'évolution mensuelle de l'indice général.

TABLE 1 : TAUX DE VARIATION (EN %)

Les 12 divisions de l'indice	Annuel	Mensuel
	(juillet 2023/juillet 2022)	(juillet 2023/juin 2023)
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	10.45	0.02
Boissons alcoolisées et tabac	6.93	0.79
Articles d'habillement et chaussures	6.32	-11.45
Logement, eau, électricité et combustibles	1.40	0.23
Ameublement, équipement de ménage et entretien	7.09	-0.81
Santé	3.74	-0.17
Transports	-1.90	0.79
Communications	-5.04	-4.74
Loisirs, spectacles et culture	7.88	2.55
Enseignement	0.60	-
Hôtels, cafés, restaurants	2.73	0.51
Biens et services divers	1.40	-0.08
Indice général	3.75	-0.46

Source : STATEC

Les résultats de l'indice du mois d'août 2023 seront publiés le 6 septembre 2023, à l'issue de la réunion mensuelle de la Commission de l'indice. Une première estimation du taux annuel d'inflation sera publiée le 31 août 2023.

Pour en savoir plus

Bureau de presse | ☎ +352 247-88455 | ✉ press@statec.etat.lu

statistiques.lu

Cette publication a été réalisée par la division SOC sous la direction de Marc Ferring/Jérôme Hury.

Le STATEC tient à remercier tous les collaborateurs qui ont contribué à la réalisation de cette parution.

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.

Restez connectés ! [Inscrivez-vous à notre newsletter](#)

